FICHE PRODUIT

Rigidur® MixBinder

Accessoires pour les éléments pour chape

Le Rigidur® MixBinder est un liant à base de ciment aux adjuvants de grande qualité. Utilisé avec le remplissage Rigidur®, il forme un support solide dont la surface lisse permet une pose optimale des éléments pour chape Rigidur®.

Le remplissage aggloméré 2:1 Rigidur® est utilisé pour égaliser les niveaux – à partir de 20 - 2000 mm – de manière rigide à la compression. Utilisé dans la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments, il sert par exemple à optimiser sur le plan de la technique acoustique les planchers inégaux, notamment en raison des propriétés suivantes:

- Des structures en éléments pour chape Rigidur® non combustibles RF1
- Protection améliorée des planchers d'étage contre le bruit de choc et le bruit aérien
- Exerce une charge plus faible, contrairement aux chapes en asphalte ou fluides
- Utilisable dans les secteurs soumis à des sollicitations par l'humidité et à des compressions

Pour chaque sac de 15 kg de Rigidur® MixBinder, on utilise deux sacs de 50 l de remplissage, conformément aux directives de mise en œuvre Rigips®. Le tout permet d'obtenir, à la main ou à la machine, un remplissage aggloméré 2:1 facile à manipuler

Généralités	**Désignation**	**Norme**	**Unité**	**Rigidur® MixBinder** comme remplissage aggloméré 2:1
	Comportement au feu	EN 13501-1/AEAI	-	A1 (non combustible)/RF1
	Contenance (sac)	d'après la liste de prix Rigips®	kg	15
	Résistance à la compression[b]	DIN EN 12390-1/2	N/mm²	≤ 2
	Poids propre[a]	-	kN/m²	env. 0.06 (pour une hauteur de couche d'égalisation de 1 cm)
	Masse volumique apparente à l'état frais/à sec	-	kg/m³	env. 720/625
	Praticabilité	-	h	après 24 (heures)
	Température de mise en œuvre	-	°C	+5 à +30 (température de l'air/de l'objet)
	température d'application	-	min	60 (après ajout d'eau)
	Mélange	Remplissage: MixBinder	dosage	2:1
	Quantité d'eau à ajouter	(voir les indications figurant sur l'emballage)	litres par mélange	env. 10-12
	Rendement du mélange (sac)	2:1	litres	92

État 01/2023

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Généralités	Désignation	Norme	Unité	**Rigidur® MixBinder** comme remplissage aggloméré 2:1
	Quantité nécessaire	-	litres/m²	env. 7.2 (pour 1 cm de hauteur de couche d'égalisation)
	Stockage	Le produit non ouvert peut être stocké au moins 6 mois, au sec et à l'abri du gel, sur des palettes en bois sèches.		
	Conseils de prudence	Il est recommandé de porter des lunettes de protection. En cas de forte émission de poussière, il faudrait porter un masque de protection respiratoire (niveau de filtrage P1).		
	Code de déchet	-	-	17 09 04

[a] 1 kN = 100 N = 100 kg
(voir le tableau p. 2)

b

Domaines d'application des éléments pour chape Rigidur® sur remplissage aggloméré 2:1 Rigidur®

Domaines d'application selon SIA 261		Application sur support stable			Couche portante		Égalisation des sols
	Catégorie	Domaines d'application / Utilisation	**Charge surfacique** 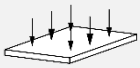	**Charge concentrée** 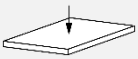	Élément pour chape Rigidur® approprié	Plaque supplémentaire Rigidur®H pour répartir la charge	Hauteur de couche d'égalisation avec remplissage aggloméré 2:1 Rigidur®
	A	**Surfaces d'habitation** A1: Pièces dans des maisons et bâtiments résidentiels, pièces dans des services d'hôpitaux, chambres d'hôtel, cuisines et toilettes	2 kN/ m²	2 kN	EE 20/25 EE (MF) 30/35 EE (HF) 30	Pas nécessaire	à partir de 20 mm [a]
	B	**Surfaces destinées aux bureaux** Couloirs dans les bâtiments abritant des bureaux, cabinets médicaux (sans appareils lourds), salles de séjour y compris les couloirs, surfaces commerciales jusqu'à une surface de base de 50 m² dans les bâtiments résidentiels, administratifs et similaires	3 kN/ m²	2 kN	EE 20/25 EE (HF) 30	Pas nécessaire	à partir de 20 mm [a]

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Domaines d'application selon SIA 261

Domaines d'application des éléments pour chape Rigidur® sur remplissage aggloméré 2:1 Rigidur®

Catégorie	Application sur support stable: Domaines d'application / Utilisation	Charge surfacique 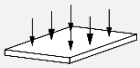	Charge concentrée 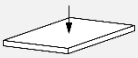	Couche portante: Élément pour chape Rigidur® approprié	Plaque supplémentaire Rigidur®H pour répartir la charge	Égalisation des sols: Hauteur de couche d'égalisation avec remplissage aggloméré 2:1 Rigidur®
C	**Espaces de rassemblement Clinique, hôtel** C1a.: Couloirs et cuisines dans les bâtiments publics, et notamment caves dans les bâtiments résidentiels, etc.; salles de traitement dans les cliniques (sans appareils lourds) **École, restaurant** C1b.: Surfaces avec des tables et des chaises, par ex. garderies, salles de classe, cafés, restaurants, réfectoires	3 kN/ m²	4 kN	EE 20/25 EE (HF) 30	Pas nécessaire	à partir de 20 mm [a]
	Cinéma, amphithéâtre C2: Surfaces avec des chaises fixes; par ex. surfaces dans des églises, théâtres ou cinémas, salles de congrès, amphithéâtres, salles d'attente	4 kN/ m²	4 kN	EE 20/25 EE (HF) 30	Pas nécessaire	à partir de 20 mm [a]
	Musée, salle de concert C3: Surfaces librement accessibles; zones d'entrée dans les bâtiments publics, surfaces à forte fréquentation	5 kN/ m²	4 kN	EE 20/25 EE (HF) 30	Pas nécessaire	à partir de 20 mm [a]
D	**Surfaces destinées à la vente** Grands magasins, boutiques	5 kN/ m²	4 kN	EE 20/25 EE (HF) 30	Pas nécessaire	à partir de 20 mm [a]

[a] Attention: Les conduites, câbles et autres éléments similaires fixés sur le sol brut doivent être recouverts d'une couche de 10 mm au minimum

État 01/2023

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.